

LA BIENTRAITANCE A DOMICILE

La bientraitance n'est pas seulement le contraire de la maltraitance. Elle recouvre l'ensemble des démarches et actions permettant d'accueillir et d'accompagner les personnes dans le respect de leur intégrité, de leur intimité et de leur choix ; ainsi elle permet d'instaurer une relation de confiance et de sécurité entre la personne et son intervenant à domicile.

Notre formation :

- va permettre aux participants d'entretenir la meilleure QUALITE RELATIONNELLE entre professionnels, clients et familles, tout en se préservant.
- va également les sensibiliser au respect de « l'HUMANITUDE » envers les prestataires.

Objectifs pédagogiques :

- o Sensibiliser les participants aux différents modes de relation permettant de favoriser la bientraitance, en lien avec la réalité terrain du domicile,
- o Permettre aux participants : de s'impliquer dans une démarche de prévention des risques de maltraitance en s'appropriant la démarche de « bientraitance », de s'imprégner des bases d'une communication et d'une pratique de conduites bien traitantes et de s'identifier les éléments fondamentaux pour une prise en charge bientraitante.

Public : Aides à domicile, bénévoles, secrétaires.

Contrôle du suivi : Les stagiaires émargent une Feuille de présence par demi-journée de formation, pour justifier de leur participation. Le formateur élabore un compte-rendu de formation à la fin de la session et il signe également les feuilles d'émargement.

Tarif : Cf devis ci-joint

Prérequis : Aucun

Délais d'accès : variable entre 10 et 21 jours pour la mise en place d'une session.

Notre formateur : Consultant J+ FORMATION
(Neuro-Psychanalyste / Psychosomaticien spécialisé en gérontologie)

Durée : 1 jour (7 heures)

Moyens pédagogiques :

Une partie théorique : vidéo, power point, exercices, nombreux échanges autour du vécu des participants

Une partie pratique : exemples, tests, QCM pré et post formation, mises en situation, réflexions sur les actes de la vie quotidienne lors de la prise en charge des clients...

Evaluations :

- Durant la session une évaluation des acquis est réalisée par le formateur.

- En fin de session, une évaluation à chaud est réalisée par les stagiaires (fiche à compléter) : elle concerne principalement le déroulement et le contenu de l'action de formation, ainsi que le degré de satisfaction à l'issue de cette action.

- Après retour des participants sur leur poste de travail et après mise en pratique des acquis, une évaluation à froid sera réalisée par le client commanditaire du projet.

Modalité de validation des compétences :

-Délivrance d'un « Certificat de réalisation de la formation » et d'une « Fiche de validations des Acquis de compétences ».

Accessibilités : La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. La mise en place d'un accompagnement est proposée afin que la formation se déroule dans les meilleures conditions : notre REFERENTE HANDICAP Joëlle Gruelles est chargée d'organiser leur accueil, et reste à leur disposition au 07 78 39 84 28 ou jplusformation@hotmail.com.